

MARCHÉ DE L'EMPLOI

ANALYSE

DECEMBRE 2011

LE FOREM

Un ZOOM sur le métier de AIDE FAMILIAL(E)

Dans le cadre du plan Marshall 2.vert, plan stratégique transversal pour la Wallonie, le Forem poursuit la mise en œuvre de « Job Focus », un dispositif intégré d'analyse et de suivi des métiers. Ce dispositif couvre à présent un domaine plus large que les métiers dits en pénurie et vise plus généralement des métiers en demande de main-d'œuvre.

Cette synthèse présente le métier d'« aide familial(e)¹» ainsi que ses caractéristiques sur le marché de l'emploi wallon et fait le point sur les enseignements tirés tout au long de l'action d'analyse, de traitement et de suivi de ce métier.

SOMMAIRE

DESCRIPTION ET CONDITIONS DE TRAVAIL	1
L'AIDE FAMILIAL SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI	2
LA RESERVE DE MAIN-D'ŒUVRE	2
LES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI	3
L'APPARIEMENT ENTRE LA DEMANDE ET L'OFFRE D'EMPLOI	3
COMMENT SE FORMER AU MÉTIER ?	4

DESCRIPTION ET CONDITIONS DE TRAVAIL

L'aide familial(e) est appelé(e) à intervenir dans les familles en difficulté, auprès des personnes âgées, malades ou handicapées pour accomplir tous les actes de la vie quotidienne. Son rôle social est de permettre le maintien à domicile des familles et des personnes et de leur assurer une qualité de vie. Elle intervient sur un plan **individuel** (vis-à-vis des personnes aidées) ; sur un plan **collectif** (vis-à-vis de la famille et de l'environnement des personnes) ; sur un plan **préventif** (par sa capacité d'observation, de repérage et de relais des situations à risque ; par son rôle éducatif) et sur un plan **curatif** (par son rôle d'aide relationnelle et sociale au quotidien ; par son rôle éducatif, sanitaire).

L'ensemble des actions réalisées contribuent au bien être quotidien des personnes. Nouant un relationnel fort, l'aide familial(e) identifie les difficultés et participe à la mise en œuvre de solutions au sein d'une équipe multidisciplinaire.

Elle soutient par la présence et le dialogue. Elle conseille et informe dans différents domaines (alimentation, éducation, logement, gestion du ménage, sécurité, etc.). Elle accompagne les personnes dans les démarches administratives et tous les autres contacts. De manière générale, elle évalue et stimule les potentialités de la personne afin qu'elle reste acteur de son vécu quotidien.

En collaboration avec les soignants, elle joue également un rôle sanitaire (assure les tâches liées à l'hygiène de la personne ; aide les personnes à se déplacer et à se mobiliser ; aide à l'utilisation du matériel technique prescrit) ; mais n'effectue aucun soin.

Enfin, elle participe à l'aide à la vie quotidienne (entretien de l'habitat ; lessive, repassage ; ...) parfois en collaboration avec l'aide ménager.

¹ Le code du métier d'aide familial est le 1111201 selon « le référentiel emploi métier » utilisé au Forem.

L'AIDE FAMILIAL(E) SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

Le métier d'aide familial(e) s'exerce au sein des services d'aide aux familles, services subsidiés par les pouvoirs publics et organisés sur base de l'A.R. de l'exécutif de la Communauté française du 16/12/1988 (MB. 28.12.88). En Wallonie, 87 services sont agréés (54 pour le secteur public et 33 pour le secteur privé).

L'aide familial(e) peut ainsi être amenée à prester dans un centre de coordination qui développe également un service « soins à domicile » ; dans un service lié à une mutuelle ; au sein d'une A.S.B.L. ou dans un Centre Public d'Action Sociale. Chacun de ces organismes couvrent des territoires plus ou moins larges, allant d'une commune (CPAS) à toute une province, voire à l'ensemble de la Wallonie au travers d'un réseau d'antennes locales.

En 2009, la Belgique compte 512 établissements dans le secteur des activités d'action sociale sans hébergement pour personnes âgées et pour personnes avec un handicap moteur², dont 110 sont situés en Wallonie (26 % sont des établissements du secteur public). 47 % de ceux-ci occupent entre 10 et 50 travailleurs salariés et 29 % plus de 99 travailleurs salariés.

En Wallonie, les établissements déclarés dans le secteur des CPAS sont quant à eux au nombre de 262. 65 % d'entre eux occupent entre 10 et 50 travailleurs.

En Belgique, l'emploi dans le secteur des activités d'action sociale sans hébergement pour personnes âgées et pour personnes avec un handicap moteur s'élève à 46 636 postes de travail salarié³ en 2009, soit une augmentation de 11 817 unités par rapport à 2007. La Wallonie, qui abrite 9 781 de ces emplois, a vu leur nombre augmenter de 2 201 unités depuis 2007. Les CPAS, quant à eux, emploient selon les mêmes sources, quelques 8 000 travailleurs.

Pour rappel, en Wallonie, 5 % de la population a plus de 80 ans et 10 % plus de 65 ans. Par ailleurs, la situation économique que connaît la région (chômage important, hausse des statuts précaires et des travailleurs pauvres) engendre des difficultés pour un certain nombre de familles. Ce secteur semble donc amené à croître en importance en termes d'emplois.

LA RESERVE DE MAIN-D'ŒUVRE

Fin septembre 2011, 3 601 demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) sont candidats à l'exercice du métier d'aide familial(e). Parmi ces personnes :

- 1 547 dispose d'un diplôme secondaire 3^{ème} degré, option sciences familiales et sanitaires ;
- 96 % sont des femmes. Ce métier est par ailleurs essentiellement exercé par des femmes ;
- un tiers a moins de 30 ans. Les personnes âgées de plus de 45 ans sont également nombreux et représentent 33 % d'entre eux ;
- 61 % sont inoccupés depuis moins de deux ans ;
- la grande majorité dispose d'un niveau d'études au moins du secondaire 3^{ème} degré (63 %) ;
- 26 % des DEI disposant d'un diplôme en sciences familiales et sanitaires du secondaire 3^{ème} degré ont moins de 45 ans et renseigné disposer d'un permis de conduire un véhicule motorisé (quelques 400 candidats).

² Source : ONSS – ONSSAPL, décembre 2009

³ Source : ONSS en équivalent temps plein, décembre 2009

LES OPPORTUNITES D'EMPLOI

En 2010, le Forem a identifié 323 opportunités d'emploi pour le métier d'aide familial(e) en Wallonie. Sur l'ensemble de l'année 2009, ce nombre était de 361. Elles sont durant le 1^{er} semestre 2011 au nombre de 242. Ces propositions émanent majoritairement du secteur de l'action sociale et de la santé.

En 2010, le Forem a identifié 323 opportunités d'emploi pour le métier d'aide familial en Wallonie.

La majorité des opportunités d'emploi pour le métier d'aide familial(e) ont pour lieu de travail identifié les arrondissements de Liège (16 %), de Dinant (13 %) et de Namur (12 %). Cela représente 41 % des propositions de recrutement identifiées durant le 1^{er} semestre 2011.

40 % des propositions sont des prestations à temps partiel et à durée déterminée. 20 % restent à durée déterminée bien qu'à temps plein. Seul 5 % des offres identifiées par le Forem en Wallonie sont des contrats temps plein à durée indéterminée.

La liste des opportunités d'emploi actuellement diffusées par le Forem peut être consultée via la page d'accueil du Forem : www.leforem.be ou encore via la plateforme « Horizons emploi » aussi accessible par le site du Forem.

L'APPARIEMENT ENTRE LA DEMANDE ET L'OFFRE D'EMPLOI

Bien que l'analyse des opportunités d'emploi ne fasse pas apparaître le métier d'aide familial(e) parmi les fonctions critiques du Forem⁴, les employeurs des services d'aides à domicile énoncent des difficultés de recrutement persistantes. Parmi les raisons fréquemment citées par les employeurs se retrouvent la motivation, l'attitude des candidats, la mobilité, voire les compétences.

On ne peut cependant pas parler de pénurie au regard du taux de satisfaction enregistré en 2010 (85 % - bien qu'en recul par rapport à 2009 où il était de 95 %), ni au regard de la durée de satisfaction (19 jours). Par ailleurs, l'analyse du ratio entre la réserve de main-d'œuvre qui s'oriente principalement dans ce métier et les opportunités d'emploi gérées par le Forem en 2010 ne montre pas un manque de candidats. Durant la période s'étalant de janvier 2010 à mai 2011, la moyenne mensuelle d'opportunités était de 26 propositions de recrutement pour quelques 360 candidats diplômés en sciences familiales et sanitaires 3^{ème} degré ayant moins de 45 ans et un permis de conduire. Mais certains territoires semblent cependant connaître de plus grande difficultés à recruter tel que Namur, Arlon, Huy et dans une moindre mesure Nivelles.

L'analyse des opportunités d'emplois met en avant l'importance de certains critères de recrutement. Le métier d'aide familial(e) demande une formation spécifique. L'exercice de la profession n'est possible qu'avec une attestation de capacité d'aide familiale et un certificat d'immatriculation.

Le permis de conduire est très souvent exigé (75 % des cas en 2010) ; contrairement à l'expérience. Il est vrai que la formation comprend une obligation de stages qui permet aux personnes formées de pratiquer en situation réelle.

Autre élément important, les conditions de travail. Le métier s'exerce de manière autonome et toujours au domicile de la

personne aidée. Les déplacements sont fréquents. De plus, l'exercice de ce métier demande une implication relationnelle et de pouvoir faire face à des situations complexes, éventuellement lourdes physiquement et psychologiquement.

Opportunités d'emploi d'aide familial gérées par le Forem et identifiées en Wallonie

	2007	2008	2009	2010	Premier semestre 2011
Etudes	100%	100%	100%	100%	100%
Expérience	17%	26%	20%	23%	22%
Permis	61%	71%	78%	75%	79%
Langues	2%	0%	0%	1%	0%
Brevet	4%	6%	3%	4%	3%

Source : le Forem

⁴ Le Forem, Détection des métiers et Fonctions critiques en 2010. Téléchargeable sur le site www.leforem.be

COMMENT SE FORMER AU METIER ?

L'arrêté du Gouvernement wallon du 16/07/1998 réglemente l'accès au métier d'aide familial(e), et ce, en termes de formation. Deux conditions sont nécessaires :

- être titulaire d'une attestation de capacité d'aide familiale certifiant qu'une des formations reconnues par la réglementation a été suivie selon une des trois filières suivantes :
 - enseignement de plein exercice : auxiliaire familial(e) et sanitaire, puériculteur(trice), aspirant(e) en nursing (certificat) ;
 - enseignement secondaire en alternance – CEFA : auxiliaire familial(e) et sanitaire (3^{ème} degré : 5^e et 6^e années) ;
 - enseignement de promotion sociale : auxiliaire polyvalent(e) des services à domicile et en collectivités (certificat) ;
 - opérateurs privés : aide familial(e) - (attestation de capacité)
- être en possession d'un certificat d'immatriculation d'aide familial(e) délivré par le (la) Ministre de la Wallonie ayant la formation professionnelle dans ses attributions.

Des précisions concernant les études et les formations pour exercer le métier d'aide familial(e) peuvent être obtenues sur le site internet du Forem.

Vous recherchez
plus d'informa-
tions sur ce
métier, rendez-
vous sur
www.leforem.be